

Au Puy-en-Velay, Le 31 janvier 2012

A 45 : le projet mis en route

L'Elysée a confirmé que l'appel d'offres pour le projet d'autoroute entre Saint-Etienne et Lyon allait être lancé.

Plus de 3 ans après la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de l'A45, le gouvernement a donc donné son feu vert pour l'appel d'offres européen concernant la construction de cette autoroute payante entre Saint-Etienne et Lyon.

L'Elysée a confirmé une première fois la nouvelle le 17 janvier 2012 en envoyant un courrier à Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire. Puis lors de ses vœux au monde économique le jeudi 19 janvier dernier à Lyon, le Président Sarkozy a rendu publique cette annonce.

Ce dossier a été porté par l'ensemble des institutions économiques – en particulier les Chambres de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne / Montbrison, de Haute-Loire, de Lyon et la CCIR Rhône-Alpes, avec une implication sans faille qui a contribué à lui faire franchir les étapes successives de la procédure et surmonter de multiples obstacles ! Leur rôle et celui de leurs présidents auront été de première importance, pour faire entendre la voix des entreprises et de leurs dirigeants, pour faire valoir les intérêts du territoire... sans jamais renoncer et en s'exprimant d'autant plus fortement chaque fois que pointait le risque de l'enlisement.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Loire s'est fortement engagée au côté des CCI de la Loire, de Lyon et de la CCI R Rhône-Alpes, ayant à cœur la réalisation des infrastructures de transport structurantes, comme l'A 45, pour le développement économique de ses entreprises et de son territoire.

A45 et compétitivité des entreprises

Tous les acteurs économiques de Lyon à Toulouse se mobilisent en effet depuis plus de 18 ans pour faire aboutir ce projet indispensable au développement des PME des régions concernées. D'après les études réalisées, celles-ci perdraient chaque année 500 millions d'euros dans les embouteillages de l'A47. En restaurant des conditions normales de compétitivité, l'A45 va leur permettre enfin de se battre à armes égales avec la concurrence.

A45 et compétitivité européenne du territoire

Outre les entreprises, c'est l'ensemble de la zone géographique concernée qui bénéficie de la réalisation de l'A45. En effet, la situation actuelle, notamment la juxtaposition de 3 tronçons aux statuts et gabarits différents : A7 – A47 – RN88, génère insécurité et saturation des liaisons routières, ainsi qu'un déficit d'image certain.

Grâce à cette nouvelle infrastructure routière, les territoires d'Auvergne et de Rhône-Alpes vont pouvoir se repositionner à l'échelle européennes donc gagner en attractivité, gage d'implantations et d'investissements. Par ce biais, l'A45 aura un impact sur le développement économique de Rhône-Alpes et de l'Auvergne, à travers l'amélioration de l'axe Lyon/Toulouse.



A45 et retombées économiques locales

Représentant un investissement d'1 milliard d'euros et 5 ans de travail, la réalisation de l'A45 constitue de loin le 1er investissement local pour les années à venir. Ce chantier générera des opportunités de marché pour les sociétés du secteur qui se positionneront sur les appels d'offres, sera pourvoyeur d'emploi, et produira des retombées économiques indirectes pour les entreprises de services aux entreprises environnantes, notamment l'hôtellerie-restauration.

S'ouvre à présent la phase du choix du concessionnaire. Il est impératif que la procédure suive désormais son cours « sans délai », pour reprendre la consigne du Président de la République : « le territoire, son développement, ses entreprises et ses salariés ont besoin de l'A45. »

Jocelyne DUPLAIN, Présidente